



MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire MARDI 14 décembre à 20h00 à la salle communautaire du 771 chemin de la Beauce, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations

Donné à Calixa-Lavallée, ce 1^{er} décembre 2021

Nicole Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nicole Jacques, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 1^{er} décembre 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1^{er} décembre 2021.

Nicole Jacques,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim